

L'ETUDE SCIENTIFIQUE DES MANUSCRITS ANCIENS

L'EXEMPLE DE DEUX MANUSCRITS GRECS DE LA
BIBLIOTHEQUE DE GENEVE

PATRICK ANDRIST

AGEMA

ASSOCIATION GENEVOISE POUR L'ETUDE DES MANUSCRITS ANCIENS

Fascicule réalisé pour l'AGEMA par Patrick Andrist
(Andrist@perso.ch)
Version 1.0, Genève, juillet 2006 - ISBN 2-88220-026-9
Version 1.1, Genève, juillet 2007

AGEMA – L'Association Genevoise pour l'Etude des Manuscrits Anciens est une association privée, fondée à Genève au printemps 2003, dans le but d'initier des projets scientifiques concernant les manuscrits anciens et de chercher des financements pour les réaliser. – Pour adresse : Barbara Roth, BGE, Promenade des Bastions, 1211 Genève 4
CCP : 17-403420-3

Couverture : BGE, Grec 19, f. 151v, détail, env. 165% (photo V. Siffert)
(Pour toutes les reproductions des manuscrits, © BGE, Genève)

Chaleureux remerciements à Charbel Makhoul, pour le graphisme et la mise en page

L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DES MANUSCRITS ANCIENS

L'exemple de deux manuscrits grecs de la
Bibliothèque de Genève

Patrick Andrist

INTRODUCTION

1702. La Bibliothèque de Genève (BGE) s'ouvre au monde et les Genevois sont invités à l'enrichir de leurs dons. Plusieurs manuscrits du Moyen Age et de la Renaissance viennent alors grossir ses collections, comme celui qui contient la belle image utilisée pour la couverture du présent fascicule. C'est ainsi qu'au gré des donations et des acquisitions, ses fonds de manuscrits n'ont jamais cessé de croître.

2006. La Bibliothèque possède aujourd'hui plus de 350 manuscrits médiévaux, constituant une des plus riches collections suisses de manuscrits anciens. Mais que contiennent au juste ces codex ? Quand et comment ont-ils été copiés ? Par quels chemins sont-ils arrivés à Genève ? Pour la plupart d'entre eux, les réponses, enfermées dans les codex eux-mêmes, ne sont pas encore connues, et seul le travail minutieux des spécialistes permettra de les découvrir.

Alors que plusieurs bibliothèques suisses ont entrepris depuis des années une étude systématique et scientifique de leurs fonds, les collections genevoises sont encore largement inexplorées. C'est dans le but de rattraper ce retard et de mieux faire connaître ces trésors que l'Association Genevoise pour l'Etude des Manuscrits Anciens (AGEMA) a été récemment fondée : définir des projets scientifiques, obtenir des financements et suivre les travaux, telles sont les missions que se sont données les membres de cette association.

ETUDIER UN LIVRE MANUSCRIT

Avant que l'imprimerie ne soit réinventée en Occident au 15^{ème} siècle, il fallait, pour diffuser un texte ou le conserver, qu'il soit patiemment copié, mot par mot, ligne par ligne, page après page. Les codex sont les livres manuscrits résultant de ces opérations, et c'est à travers eux que la plupart des oeuvres de l'Antiquité et du Moyen Age nous ont été transmises. Beaucoup d'entre eux ont été perdus mais, grâce à la diligence des bibliothèques et des universités, ceux qui ont été sauvés font l'objet d'études spécialisées ; ce sont quelques aspects de ce travail que le présent fascicule invite le lecteur à découvrir.

Il fut une époque où seuls les textes présents dans les codex retenaient l'attention des chercheurs. Mais les historiens, les spécialistes de l'art et les catalogueurs de manuscrits s'aperçurent que les informations contenues dans ces volumes renseignaient la science sur beaucoup d'autres questions : l'histoire des techniques selon lesquelles ils ont été assemblés ; l'histoire sociale et culturelle des milieux dans lesquels ils ont été copiés et à travers lesquels ils ont voyagé ; l'histoire de la culture occidentale en général, en particulier de la Renaissance et du 17^{ème} siècle, au cours desquels les humanistes cherchaient les textes anciens et les nobles tiraient fierté de leur bibliothèque ; enfin, l'histoire locale des cités où ils sont aujourd'hui conservés et dont ils constituent un précieux patrimoine. C'est ainsi qu'une nouvelle science, aujourd'hui en pleine expansion, est née vers le milieu du 20^{ème} siècle, qui a pour but l'étude « archéologique » du codex ancien : la codicologie.

En quoi consiste au juste l'étude d'un livre manuscrit ancien ? Pour répondre à cette question, prenons deux exemples : le manuscrit Grec 19 de la BGE, qui contient les Evangiles, et le Grec 30, qui contient des textes de l'époque patristique.

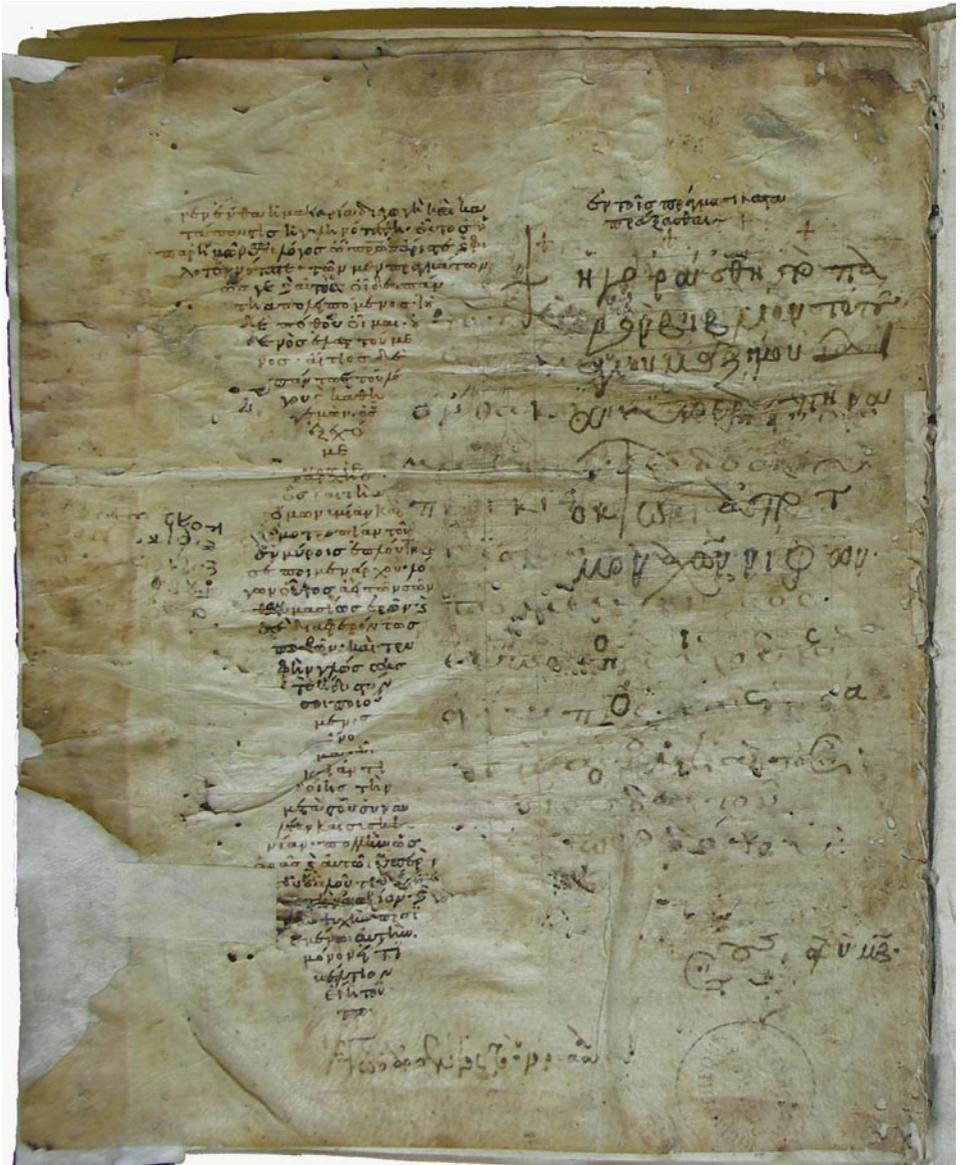


Fig. 1 – BGE, Grec 30, f. 30v, env. 45%

A. LES TEXTES ET LES PEINTURES

Les livres manuscrits anciens ont, le plus souvent, été constitués dans le but de contenir des textes, et une des premières tâches du codicologue consiste donc à reconnaître ceux-ci.

Ce travail ne se limite pas à lire le titre donné dans le manuscrit ; le chercheur vérifie surtout si le texte correspond aux éditions récentes et, le cas échéant, si les éditeurs connaissaient le manuscrit. Suivant la réponse à ces questions, il se contente de noter les grandes articulations du texte, ou alors il prolonge son enquête en confrontant le manuscrit à ce qu'on sait par ailleurs de l'œuvre en question.

L'étude des écrits consiste aussi à observer la façon dont le texte est organisé (hiérarchie des titres, division des paragraphes...), à lire les notes marginales portées par des lecteurs et les souscriptions laissées par les copistes. Les premières concernent souvent le texte lui-même, pour attirer l'attention sur un passage intéressant, ou critiquer la version contenue dans la copie. Les secondes donnent généralement des informations fondamentales sur l'origine du manuscrit et sur son histoire. Indirectement, elles intéressent aussi les historiens du texte.

Par exemple, sur la dernière page du Grec 30, reproduite ci-contre (fig. 1), on distingue toute une série de notes :

Dans la colonne de droite, la note partiellement effacée et recouverte d'autres notes a été lue à la lumière ultra-violette. Il s'agit d'une marque de possession d'un collectionneur célèbre du 13^{ème} siècle, Théodose IV Princeps.

Les autres notes tendent à montrer que le manuscrit, à la mort de Théodose, entra en possession de moines, qui le vendirent en 1442. Plus tard, il entra en possession d'un certain Arsenios, non identifié.



... ΚΥ ΠΡΟΤΗΣ ΧΥΓΕΝΗ ...



ΑΠΟΝΕΥΑΓΕ ΚΑΜΑΤ
 ΙΨΟΟ ΥΒΡΑΒΕΣΟΥ
 ΧΥΨΟΥΔΑΔ ΨΟΥ
 ΑΨΡΑΑΜ ΑΨΡΑΑΜ
 ΔΨΡΝΟΒ ΤΟΡΙΣΑΚ
 ΙΣΑΚΔΕ ΔΨΡΝΟΒ
 ΤΟΡΙΣΑΚΩΙ ΙΑΚΩΒ
 ΔΕ ΔΨΡΝΟΒ ΤΟΡΙΟΥ

Il arrivait que le livre manuscrit soit aussi un objet de luxe et de prestige. De riches collectionneurs n'hésitaient pas, pour illustrer les ouvrages qu'ils commandaient, à mandater des artistes célèbres, parmi lesquels certains s'étaient même spécialisés dans cette activité.

Regardons les peintures qui, dans le Grec 19, accompagnent le début de chaque évangile, par exemple celles qui se trouvent avant l'Évangile de Matthieu (f. 15v-16r; cf. ci-dessus, fig. 2 et 3). Sur le verso du f. 15 on a placé, en pleine page, le portrait de l'évangéliste, surmonté de son symbole. En face, sur la partie supérieure de la page, on voit une scène de la vie de Jésus, correspondant à la fête au cours de laquelle le début de l'évangile était lu. On reconnaît ici une grotte dans laquelle se trouve un bébé emmailloté... le début de Matthieu était lu vers le 24 décembre. On remarque aussi quatre petits personnages, interprétés comme les ancêtres de Jésus. L'un d'eux se confond avec la première lettre du texte.

Il n'est pas étonnant que la beauté des manuscrits enluminés fasse toujours rêver... au point qu'à toutes les époques, certains n'hésitent pas à découper les manuscrits, pour en voler les peintures. Il n'est pas étonnant non plus que l'étude des peintures contenues dans les codex constitue une branche particulière de l'Histoire de l'art, qui apporte un éclairage essentiel à la compréhension historique de ces manuscrits.

Ainsi, dans le Grec 19, les symboles des évangélistes ne sont pas identiques à ceux que l'on rencontre habituellement. Ci-dessus, Matthieu est représenté avec un lion, qui est le symbole habituel pour Marc. Sur cette base, les historiens de l'art ont rattaché ce manuscrit à un groupe bien particulier de codex byzantins du 12^{ème} siècle.

p. 8 : fig. 2 – BGE, Grec 19, f. 15v , env. 90%– portrait de Matthieu

p. 9 : fig. 3 – BGE, Grec 19, f. 16r, env. 90% – scène de la nativité et début de l'évangile de Matthieu (photos V. Siffert)

B. LA STRUCTURE ET LA MATÉRIALITÉ

Si les textes et les peintures ont traditionnellement été considérés comme les aspects les plus intéressants d'un manuscrit, récemment la structure des codex a beaucoup retenu l'attention des spécialistes, qui la regardent souvent comme un objet d'étude primordial.

Comme beaucoup de nos livres aujourd'hui, un manuscrit est, le plus souvent, constitué de plusieurs cahiers cousus ensemble. Etudier la structure d'un manuscrit consiste, d'une part, à regarder combien de pages contient chacun de ces cahiers et, d'autre part, à chercher si, à ces changements de cahiers, correspondent d'autres types de modifications (changement de texte, de mise en page, de papier...).

L'intérêt majeur de ce travail est de repérer les volumes qui contiennent, en quelque sorte, plusieurs manuscrits ; chacun d'eux est ensuite étudié séparément, même si, aujourd'hui, il ne circule plus de façon indépendante. Dans la pratique, le nombre de volumes présentant ce genre de situations peut représenter les 60% d'un fonds.

Cette analyse aide aussi à comprendre l'histoire du codex. A-t-il été constitué en une seule opération ? Est-il le résultat d'une augmentation progressive de cahiers, ou de phases de travail différentes ?

Certains indices permettent parfois de se faire une idée de la « préhistoire » du volume. Par exemple, les cahiers étaient souvent numérotés, entre autres pour éviter leur dispersion avant d'être cousus ensemble. Cette numérotation, souvent encore conservée, donne une information sur « l'épaisseur » du manuscrit auquel elle appartenait à l'origine.

Ainsi comme on le voit ci-dessous (fig. 4), dans le Grec 30, le folio 8v porte le numéro 35, en grec (« λε' »), dans la marge intérieure de la page ; c'est à dire que c'était autrefois le dernier folio du 35^{ème} cahier ; juste à côté sur la page suivante, on trouve le numéro 36, qui marque le début du 36^{ème} cahier. Comme chaque cahier régulier contient ici 8 folios, il y avait, avant le premier folio actuel, 34 cahiers, c'est-à-dire environ 272 folios supplémentaires.

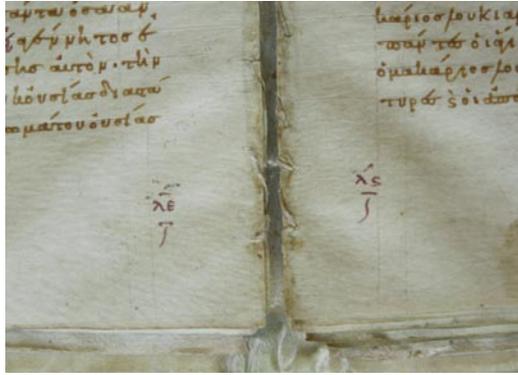


Fig. 4 – BGE, Grec 30, f. 8v et 9r, détail, env. 75%

Grâce à ce genre de détails, il est parfois possible de rapprocher entre eux des codex démembrés.

Tel est justement le cas du Grec 30, puisque le manuscrit 33 du fonds Scaliger de Leyde, qui présente les mêmes caractéristiques matérielles, faisait autrefois partie du même manuscrit. Comme ses cahiers sont numérotés de 32 à 34, on sait qu'ils se trouvaient alors juste avant les premiers cahiers du Grec 30.

L'étude du parchemin ou du papier utilisé pour fabriquer les cahiers renseigne aussi le chercheur sur l'origine et la structure du codex.

Le parchemin est une peau, souvent de veau ou de mouton, traitée de façon particulière pour recevoir des écrits ou des images. Pour les manuscrits de parchemin, l'étude de la matière se limite souvent à regarder la qualité du parchemin et la façon dont les folios ont été assemblés.

Sur une page de parchemin, on distingue, généralement facilement, le côté poil et le côté chair de la peau. Le chercheur vérifie alors si la succession de ces côtés poil / chair correspond aux habitudes anciennes, qui veulent qu'un côté poil fait toujours face à un autre côté poil, alors qu'un côté chair fait toujours face à un

autre côté chair. Dans le Grec 30, une erreur de succession a été le premier indice d'un problème dans l'ordre des pages.

Dès le 12^{ème} siècle, le papier se répand et devient petit à petit le matériau principal pour la confection des codex. Dès le 13^{ème} siècle, les papetiers prirent l'habitude d'insérer dans leur papier une, puis deux marques caractéristiques visibles en transparence, appelées « filigrane » et « contremarque ». Grâce à de nombreux albums de filigranes, le chercheur s'efforce de reconnaître où, et par qui, a été fabriqué le papier utilisé dans le codex étudié.

Les deux filigranes reproduits ci-dessous (fig. 5 et 6) ont été relevés par le célèbre filigraniste genevois Charles-Moïse Briquet, dans des manuscrits grecs ; ils sont tirés des Archives Briquet conservées à la BGE.

Le premier, qui représente une tour, provient du Grec 28. Il a servi de modèle pour le numéro 15882 de l'album Briquet (le numéro 3108, visible sur la reproduction, est un numéro interne aux archives).

Le second, qui représente une ancre, est accompagné de sa contremarque ; il n'a pas été reproduit dans l'album Briquet. Il est tiré du Grec 34, dans une partie datée du 16^{ème} siècle, qui, semble-t-il, a été copiée à Venise, dans l'atelier de Nicholas Choniates. Aujourd'hui, on sait que le papier portant ces deux marques était fréquemment utilisé, à l'époque du concile de Trente (1545-1563), dans l'atelier du célèbre marchand et copiste Andréas Darmarios, avec lequel Nicholas Choniates collaborait. L'analyse du papier nous donne donc une piste sérieuse pour retrouver le lieu et l'époque de production de ce codex.

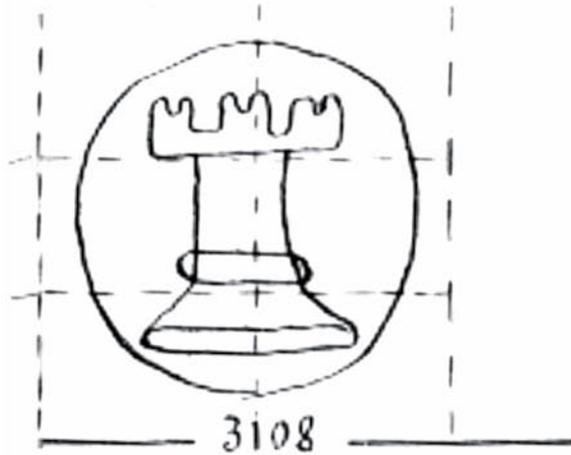


Fig. 5 – BGE, Archives Briquet, filigrane, 100%
– relevé par C. M. Briquet dans le Grec 28

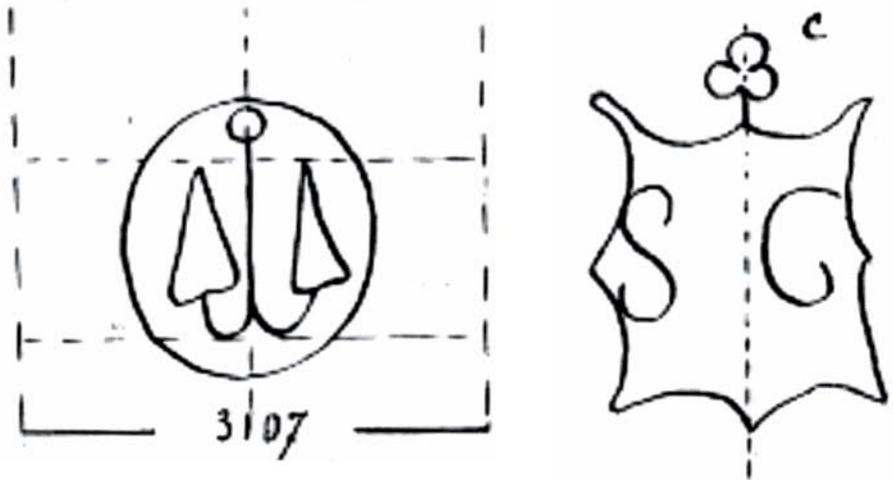


Fig. 6 – BGE, Archives Briquet, filigrane et contremarque,
100% – relevés par C. M. Briquet dans le Grec 34

C. LA RÉALISATION DE LA COPIE

A travers l'écriture elle-même, chaque page écrite d'un codex porte la marque personnelle de celui qui l'a copiée. Même dans des styles très stéréotypés, l'écriture d'une personne, sa « main », peut généralement être distinguée grâce à la récurrence d'infimes détails. En général, l'écriture reflète aussi plus largement des caractéristiques graphiques liées à une époque. En conséquence, une bonne connaissance de l'histoire de l'écriture permet généralement de savoir à quel siècle appartient une main. Dans le meilleur des cas, il est possible de reconnaître le copiste et de situer le codex dans sa production.

Dans le cas du Grec 30, un rapide coup d'œil permet de constater que cette écriture, bien typée, se rapproche du canon de l'écriture minuscule grecque par excellence, appelée « Perlschrift ».

Une étude plus poussée de cette écriture, et un peu de chance, ont permis d'y reconnaître la main du moine Ephrem, célèbre copiste de Constantinople au 10^{ème} siècle.

Apparentée à l'écriture, la décoration, bien souvent réalisée par le copiste lui-même, fait elle aussi l'objet d'un examen. Le but est, à nouveau, de comprendre et situer les styles et les techniques décoratives (traits, dessins, couleurs, etc.) mis en œuvre, par exemple pour mettre en évidence, des titres ou des initiales.

L'étude de la copie ne se limite pas à l'analyse de l'écriture et de la décoration, mais s'étend aussi à la façon dont les copistes disposaient le texte sur la page et aux techniques qui leur permettaient d'arriver à ce résultat. Une partie de ce travail consiste à étudier la « réglure », c'est-à-dire les traits, parfois compliqués, qui structurent les pages, et qui peuvent trahir les pratiques particulières de certains centres de copies. Puis il s'agit de noter la façon dont les copistes ont utilisé les espaces ainsi définis (largeur des marges, nombres de colonne et de lignes, proportions, etc.).

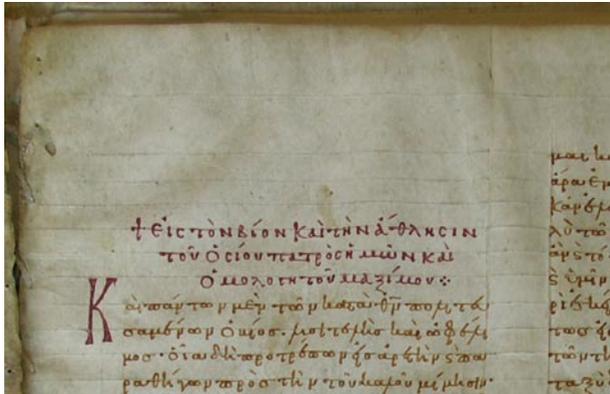


Fig. 7 – BGE, Grec 30, f. 22r, détail, env. 55%

Sur l'image ci-dessus, on aperçoit les traits qui ont guidé le copiste dans son travail. L'ensemble de ces traits forme le dessin suivant :

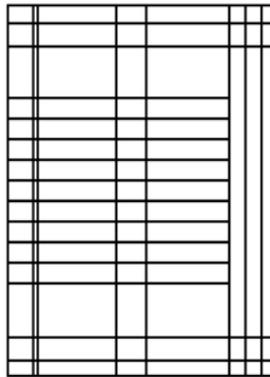


Fig. 8 – « Schema de réglure » du Grec 30, f. 22r

Ce dessin peut être aussi exprimé par des formules particulières : « 34C2gms » ou, selon une autre méthode, « 2-111-11/11-11/0/C ». Or, sur la base de ces formules, on a pu faire des rapprochements intéressants avec d'autres manuscrits du scriptorium d'Ephrem, ainsi qu'avec un autre manuscrit de Paris de la même époque.

D. LA RELIURE

Pour qu'ils ne se dispersent pas, les cahiers d'un codex sont, le plus souvent, cousus entre eux et attachés à une couverture. Selon une technique fréquente, celle-ci consiste en deux côtés rigides, en bois ou en carton, appelés les « ais », recouverts par une même pièce de tissu ou de cuir, passant sur le dos du manuscrit. Dans une large mesure, cette couverture protège aussi le codex des « agressions » extérieures qui pourraient endommager les pages. De plus, comme c'est la première partie visible du codex, elle fait souvent l'objet d'un travail décoratif particulier. L'ensemble de ces opérations, et leur résultat, constituent la reliure du codex.

D'autres opérations importantes ont souvent lieu au cours de la reliure, comme la couture des extrémités des cahiers, de chaque côté, sur une ficelle ou un morceau de cuir. Le résultat est un petit « boudin », que l'on appelle les « tranchefiles ». Celles-ci renforcent considérablement la solidité du codex et jouent parfois un rôle décoratif important.

Tant en Occident que dans l'Empire byzantin, il y a de nombreuses façons de réaliser les diverses opérations de reliure. Dans le monde grec, par exemple, les tranchefiles sont en saillie de chaque côté du volume, de sorte que le livre ne peut pas être entreposé sur ses bords étroits, comme nous le faisons généralement aujourd'hui, mais doit être couché à plat.

L'étude de la reliure consiste à regarder la façon dont les cahiers sont cousus, puis recouverts, et de noter également les éventuelles traces de reliures plus anciennes. Bien que cette discipline soit en plein essor, les techniques anciennes de reliure restent encore, dans une large mesure, très mal connues.

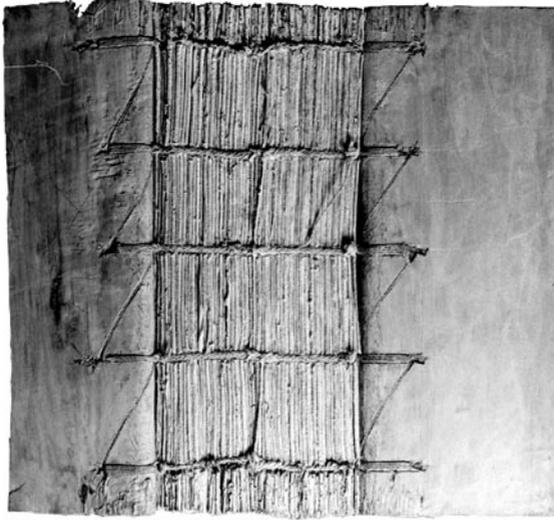


Fig. 9 – BGE, Grec 19, vue du dos, env 20% (photo A. Giovannini)

Récemment, au cours de la restauration du Grec 19, on s'est aperçu que ses cahiers étaient tenus par une couture byzantine authentique, réalisée selon une technique dite « en deux blocs ». Grâce à cette découverte, on a pu décrire ce type de couture sur la base d'une observation directe, de façon tout à fait exceptionnelle.

Sur l'image ci-dessus, on voit le dos du manuscrit dans son état actuel, avec ses deux ais ; aujourd'hui, seul l'ais postérieur (celui de gauche) est encore lié aux cahiers, alors que l'ais antérieur, détaché, a été placé contre eux pour les besoins de la photo. Les tranchefiles sont perdues.

Dans une technique « en deux blocs », le relieur sépare les cahiers en deux « moitiés », puis il coud la première moitié sur un ais et, indépendamment, la second moitié sur l'autre ais ; puis il attache les deux blocs entre eux par une couture supplémentaire : c'est le fil que l'on voit au milieu du dos.

E. L'HISTOIRE DU CODEX ET LA LITTÉRATURE SECONDAIRE

Au delà de la description formelle du manuscrit, un des objectifs majeurs du codicologue est de situer cet « objet », aux différentes étapes de son histoire, dans l'espace et dans le temps, ainsi que dans les milieux socioculturels dans lesquels il se trouvait. Pour mener à bien cette enquête, il consacre parfois une partie non négligeable de son temps à la recherche des ouvrages et des articles qui font mention du manuscrit ou peuvent en éclairer l'histoire.

Par exemple, dans une notice d'un catalogue d'exposition, Bertrand Bouvier a attiré l'attention sur une note du Gen. 19, située à la fin du manuscrit¹. Or, il s'agit probablement de la marque de possession du métropolitain de la ville de Tyrnovo aujourd'hui en Bulgarie².

Un autre aspect de ce travail consiste à dépouiller les éditions modernes de textes anciens. Il est ainsi parfois possible de mettre un codex en rapport avec un ou plusieurs autres manuscrits, dont il dépend ou qui dépendent de lui ; en conséquence, si l'histoire de ces autres manuscrits est connue, ce point de rencontre peut fournir une information précieuse sur l'origine ou l'histoire du manuscrit étudié.

Suivons, par exemple, quelques-unes des aventures du Grec 30:

En 1570, Théodore de Bèze nous apprend, dans la préface à son édition des Dialogues de la Sainte Trinité, attribués à Athanase, que le Conseil de Genève a providentiellement acheté le manuscrit à un « petit grec » de passage à Genève³.

Nous avons vu que le Grec 30 de Genève faisait autrefois partie du même manuscrit que le Scaliger 33 de Leyde (cf. ci-dessus p. 12), qui contient notamment le Comput ecclésiastique de

Maxime le Confesseur. Joseph-Juste Scaliger, qui fut professeur à Genève de 1572 à 1574, en publia plusieurs fois des extraits. Or, dans la seconde édition de son Opus de emendatione temporum, il déclare avoir reçu ce manuscrit d'un homme « à l'érudition et à la piété éminentes »⁴. On en vient spontanément à se demander si ce n'est justement pas une allusion à Théodore de Bèze, qui lui aurait donné la partie du manuscrit qui ne l'intéressait pas. Il y a des chances que le volume acheté par le Conseil dans les années 1560 fût beaucoup plus épais que les 30 folios conservés aujourd'hui à la BGE !

On sait qu'à la fin du 16^{ème} siècle, la partie « genevoise » du manuscrit fut prêtée à Hieronymus Commelin, qui préparait une édition d'Athanase et qui l'emmena à Heidelberg. Or, au 23 avril 1619, le registre de la Compagnie des Pasteurs contient la notice suivante « Athanase grec emprunté par Commelin. Proposé que le sieur Commelin ayant, il y a plusieurs années, assavoir l'an 1595, emprunté de la Bibliotheque du College un Athanase grec, manuscrit en parchemin bien parfait pour l'imprimer, avec promesse de recognoissance, l'auroit rendu manque et mutilé en plusieurs endroits et sans aucune recognoissance... »⁵. Puis le Conseil dut passer aux menaces pour obtenir un dédommagement...

Comme nous le constatons, ce travail ressemble parfois à une enquête policière : c'est en mettant bout à bout des informations glanées dans les différentes étapes esquissées ci-dessus, que le chercheur a parfois la satisfaction de « reconstruire » le parcours, quelquefois chaotique, du livre manuscrit qu'il étudie, depuis la préhistoire de sa composition, à sa paisible retraite sur les rayons de nos bibliothèques.

Notes :

1. B. BOUVIER, notice sur le Grec. 19 dans B. GAGNEBIN, *L'Enluminure de Charlemagne à François 1er - Manuscrits de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève*, Genava n. s. 24, 1976, p. 203-206.

2. Courrier de Zisis Melissakis, du 7 septembre 2005.

3. Théodore de BÈZE, *Athanasii Dialogi 5, de Sancta Trinitate. Basilii libri 3 adversus impium Eunomium. Anastasii et Cyrili compendiariorum orthodoxae fidei explicatio. Ex interpretatione Theodori Bezae. Fæbadi sive Fæbadii liber contra Arianos*, Genève : Henri Etienne, 1570, f. iii verso - iiii recto ; introduction reproduite dans *Correspondance de Théodore de Bèze*, t. 11, 1983, p. 319-325, voir p. 322 ; voir aussi p. 326-327 n. 10-12.

4. P. 746, dans la réédition de 1629.

5. *Registre de la Compagnie des pasteurs, 10 janvier 1612 - 31 décembre 1619*, p. 276, selon la transcription de Gabriella Cahier, conservée par l'Institut d'Histoire de la Réformation.

F. LA NOTICE DE DESCRIPTION

Alors que les manuscrits les plus intéressants font parfois l'objet d'articles spécialisés, la plupart du temps, le résultat de ce travail est consigné dans une notice, dont la complexité peut varier considérablement suivant les objectifs du catalogueur.

L'exemple présenté ci-dessous montre d'abord l'ancienne notice du Grec 30. Elle est suivie d'un exemple de notice moderne du même manuscrit. Le contraste entre ces deux pièces illustre bien 100 ans de progrès dans l'étude scientifique des manuscrits anciens.

ANCIENNE NOTICE D'HENRI OMONT (1886)

143 (30). S. Athanasii opera.

Fol. 1. S. Athanasii de Trinitate dialogi V. (ed. Th. Beza, 1570, 8°).
Th. de Bèze a donné son édition d'après ce ms.

Fol. 22 (à 2 col.). S. Maximi confessoris vita, auctore Anastasio apocrisiario. *Καί πάντων μέν . . .*

XI^e siècle. Parchemin. 30 feuillets. 280 sur 220 millim. Rel. parchemin.

EXEMPLE DE NOUVELLE NOTICE

La notice présentée sur les pages suivantes s'inspire directement de celles qui sont utilisées dans divers projets actuels de catalogue ou de recension de manuscrits. Elle représente un type de description condensée.

Genève, BGE, Grec 30

Reliure : a. 1732 – 300 x 240 x 20/80 mm (ais bombés) – Ais rigides ; couverture en parchemin ; sans décoration – Couture à plat des folios (cf. Remarques, ci-dessous)

(f. I) garde antérieure (papier, sans filigrane)

A. (f. 1-21) fragment de ms.

S. X – Parchemin – Cahiers : composition originelle (cf. Remarques, ci-dessous) : 2 (IV)^{f.16} + (IV-3^{post f.21})^{f.21} – Marques de cahier : S-ant.-i3-(ας) + post-i3-(ας) ; « λ ε ' »-« λ ζ ' » ; apparemment de la main du copiste – En rouge : titres, sous-titres, nom des interlocuteurs – Copié par <Ephrem> (RGK 3, n° 196 ; cf. unité B)

(f. 9r) : 1 col., 45 l. – 279 x 224 mm = 34+214+31 x 38+170+16 mm
– Réglure : 2-111/11-11/0/C

(f. 15v) marge inf. : décoration polychrome, probablement postérieure

1. (f. 1r-20v sup.) **Ps. Athanasius Alexandrinus**, *Dialogi I-V de sancta Trinitate*, CPG 2284 ; aussi attribués à Maxime le Confesseur – Ms. de base à l'édition princeps de Théodore de Bèze ; ms. β chez C. BIZER, *Studien zu pseudathanasianischen Dialogen der Orthodoxen und Aëtios*, Bonn, 1970, cf. p. 58-59

(f. 1r-6v) dial 1 ; (f. 6v-9r) dial. 2 ; (f. 9r-15v) dial. 3 ; (f. 16r-18r) dial. 4 ; (f. 18r-20v sup.) dial. 5

(f. 20v inf.) vide, sans notes

2. (f. 21r-21v sup.) **Maximus Confessor**, *Opusculum de anima*, CPG 7717

Tit. « τί τὸ καταληπτικὸν τῆς ψυχῆς κριτήριον : ». Inc. « Ἄπαντα τὰ ὄντα, ἢ αἰσθήσει γνωρίζεται... ». Des. «...Οὐσία ἀσχημάτιστος, πάσης κινήσεως προηγουμένη :- »

(f. 21v inf.) vide, sans notes

B. (f. 22-30) fragment de ms.

S. X – Parchemin – Cahiers : composition originelle inconnue (cf. Remarques, ci-dessous) – Marques de cahier : aucune marque visible – En rouge : titre de la pièce – Copié par <Ephrem> (cf. unité A)

(f. 27r) 2 col., 45 l. – 278 x 223 mm = 36+203+39 x 26+73+11+74+39 mm – Réglure : 2-111-11/11-11/0/C ; piqûres sur les traits verticaux, parfois visibles

3. (f. 22ra-30vb sup.) **Vita Maximi Confessoris**, BHG 1234.
– ms G1 de la future édition de la Vita Maximi, CCSG

Tit. « † εἰς τὸν βίον καὶ τὴν ἄθλησιν τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Μαξίμου :: »

(f. 30vb inf.) vide, avec plusieurs notes, cf. ci-dessous

(f. <II>) garde postérieure (papier, sans filigrane)

Notes : quelques notes marginales, parmi lesquelles : (f. 1r) marge sup. : mention d'Athanase et Maxime comme auteurs possibles du premier dialogue – (f. 30v) 5 notes, dont les notes de possession de Théodose IV Princeps (†1283) et d'un Arsenios non identifié ; mention de l'année 1442 – Quelques corrections et signes typographiques, apparemment de la main de <Théodore de Bèze>

Remarques : composition actuelle des cahiers (folios tous indépendants, cousus à plat) : 2 (4)^{f.8} + 3 (6)^{f.26} + (4)^{f.30} ; ordre originel des folios : ... f. 23, 25, 24, 26...

Commentaire : fragments de deux ms. différents, probablement réunis pour constituer un ensemble sur Maxime le Confesseur. Ms. arrivé à Genève vers 1569 (cf. *Correspondance de Théodore de Bèze*, t. 11, Genève, 1983, p. 319-330, spéc. p. 326-327 n. 10-12) ; il contenait alors probablement les folios constituant aujourd'hui le codex Leyde, Scaliger 33. Il fut prêté à H. Commelin, qui le garda quelques années à Heidelberg.

Repères bibliographiques : cat. H. OMONT, *Catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques de Suisse*, Centralblatt für Bibliothekswesen 3, 1886, p. 385-452 ; cf. p. 434, n° 143 – C. van DE VORST, H. DELEHAYE, *Catalogus Codicum Hagiographicorum Graecorum Germaniae Belgii Angliae*, Subsidia Hagiographica 13, 1914, réimpr. 1968, p. 197 – R. BRACKE, *Two fragments of a Greek Manuscript containing a Corpus Maximianum: Mss Genavensis gr. 30 and Leidensis Scaligeranus 33*, The patristic and byzantine review 4, 1985, p. 110-114 – P. ANDRIST, *Genavensis gr. 30. Un manuscrit d'Ephrem dans la bibliothèque de Théodose IV Princeps ?*, Scriptorium 52, 1998, p. 12-36

... AU-DELÀ DU CODEX ET DE SON HISTOIRE

Comprendre un livre manuscrit ancien dans sa complexité et retracer les différentes étapes de son histoire sont des tâches d'autant plus passionnantes, qu'elles contribuent aussi à la connaissance des milieux dans lesquels il a été fabriqué et à travers lesquels il a transité. D'une certaine façon, étudier un manuscrit ancien, c'est entrer en contact avec toutes les personnes qui, avec peine ou passion, l'ont créé et nous l'ont transmis.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Sur les livres manuscrits anciens en général et le travail scientifique qui leur est lié :

P. GÉHIN (dir.), *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, Paris, 2005.

J. STIENNON, *Paléographie du Moyen Age, Histoire médiévale*, Paris, 1982², réimpr. 1990.

J. DALARUN (dir.), *Le Moyen Âge en lumière*, Manuscrits enluminés des bibliothèques de France, Paris, 2002.

M.-L. AGATI, *Il libro manoscritto : introduzione alla codicologia*, *Studia archaeologica* 124, Rome, 2003.

M. MANIACI, *Archeologia del manoscritto. Metodi, problemi, bibliografia recente*, I libri di Viella 34, Rome, 2002.

P. ANDRIST, *La descrizione scientifica dei manoscritti complessi: fra teoria e pratica*, *Segno e testo* 4, 2006, p. 299-356.

Sur les livres manuscrits anciens conservés à la BGE :

H. AUBERT, *Notices sur les Manuscrits Pétau conservés à la Bibliothèque de Genève (Fonds Ami Lullin)*, tiré à part de *Bibl. Ecol. des Chartes* 70-72 (1909-1911), Paris, 1911.

B. GAGNEBIN, *L'Enluminure de Charlemagne à François 1er - Manuscrits de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève*, *Genava* n. s. 24, 1976, p. 5-200.

C. de HAMEL, *Hidden friends. A Loan Exhibition of the Comites Latentes Collection of Illuminated Manuscripts from the Bibliothèque Publique et Universitaire, Geneva*, On view at Sotheby's... 20-28 sept. 1985, [Londres, 1985].

P. HOCHULI DUBUIS, *Catalogue des manuscrits français (1-198)*, Genève, 2005/2, accessible depuis l'URL <http://www.geneva-city.ch/bpu/>.

